

Biographie de Mgr Marcel AGBOTON

Formation

À partir de l'âge de six ans, il fréquente l'école primaire publique « Urbaine Centre » puis l'école Saint-Joseph de Porto-Novo. En 1953, il entre au collège Père Aupiais de Cotonou où il poursuit ses études secondaires jusqu'en 1960, date à laquelle il entre au Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah, où il étudie la philosophie et la théologie. Enfin, il est ordonné prêtre le 6 janvier 1966 par Mgr Noël Boucheix.

En 1967, il est envoyé en France où il obtient, en 1970, une licence en théologie et en sciences sociales avec une habilitation au doctorat en Théologie.

Ministère et professorat

Tout jeune prêtre, il est nommé professeur au séminaire Sainte-Jeanne-d'Arc de Ouidah, puis, à son retour au Bénin en 1970, il est nommé professeur au séminaire Saint-Charles-Lwanga de Porto-Novo dont il devient le recteur en 1971. En 1975, il passe au rectorat du séminaire Saint-Joseph-du-Lac d'Adjatokpa puis à celui du séminaire Notre-Dame-de-Fatima de Parakou en 1979, poste qu'il occupe jusqu'en 1992. En 1992, il est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Malanville.

Parallèlement à ses fonctions rectorales, il anime l'Aumônerie nationale des scouts et guides catholiques entre 1974 et 1993 et occupe le poste d'assistant ecclésiastique pour la région Afrique de la conférence internationale catholique du guidisme (CICG) de 1978 à 1992. De 1982 à 1992, il est également aumônier militaire pour le Borgou.

Épiscopat

Le 19 décembre 1994, le pape Jean-Paul II le nomme évêque du diocèse de Kandi, nouvellement créé. Il est alors consacré le 25 mars 1995 par le cardinal Bernardin Gantin, assisté de Mgrs Nestor Assogba et Vincent Mensah.

Le 29 janvier 2000, le pape Jean-Paul II le nomme évêque de Porto-Novo. Il est alors installé le 18 juin suivant et succède ainsi à Mgr Vincent Mensah.

Le 5 mars 2005, Jean-Paul II le nomme enfin archevêque de Cotonou. Il est intronisé le 2 avril suivant en la cathédrale Notre-Dame par le cardinal Bernardin Gantin et reçoit le pallium à Rome le 29 juin. En juin 2010 des rumeurs faisant état d'accointances politico-financières avec le régime du Président Thomas Yayi Boni, de problèmes de mœurs, d'appartenance à une loge maçonnique ont été diffusées sans preuve à son encontre dans les médias au Bénin. Aucune information n'a jamais été publiée par l'Église Catholique du Bénin. Aucune sanction civile ou pénale n'a par ailleurs jamais été mise à la charge du Prélat ni au Bénin, ni ailleurs dans le monde. Il aurait été alors contraint par Mgr Michael A. Blume - Nonce Apostolique du Vatican au Bénin, à renoncer à sa charge d'Archevêque métropolitain de Cotonou et nommé Evêque émérite.

Une intense mobilisation de la famille et des amis du Prélat a permis de mettre fin à un exil de 10 ans en France. Mgr Agboton est rentré dans son pays natal le
20 novembre 2020.

Source : wikiwand.com